



## Fin de conge parental et reprise de travail

Par **sissi74**, le **08/01/2009** à **21:38**

BOnjour,

MOn congé parental se termine le 20 février 2009, hors j'ai envoyé une lettre en recommandée pour mettre fin à mon congé et pouvoir revenir 1 mois après l'envoi de ma lettre (posté le 9 décembre).

Demain vendredi 9 janvier, je suis censée reprendre mon poste, mais la question se pose, je ne sais pas si mon employeur est d'accord car je n'ai eu aucune réponse de leur part, ni obtenu mes horaires.

Demain avant de reprendre mon poste, je souhaite envoyer une autre lettre pour une demande de licenciement. Est-ce que je peux demander un licenciement sur la base d'un 35 heures alors que sur ma lettre j'ai demandé de retravailler à mi-temps soit 17h30.

Aussi faut-il que je me présente quand-même sur mon lieu de travail même si j'envoie une deuxième lettre ?

Que faut-il mettre dans ma deuxième lettre ?

Je suis salariée depuis octobre 2001.

MERCI



AIDEZ MOI VITE

MERCI